

Fiche-expérience

Evaluation partielle d'un préjudice suite à un sinistre

Introduction : contexte

Un incendie a partiellement endommagé une bibliothèque de quartier (plus particulièrement au niveau du secteur « audiovisuel »). Le service négocie avec l'expert de l'assurance la réparation du préjudice : mobilier, collections, pertes d'exploitation.

NB : le nettoyage des collections et la remise en état du bâtiment ne sont pas abordées ici, la compagnie d'assurance ayant validé les devis présentés par les entreprises.

Présentation générale de la médiathèque

Indicateur	Situation (exemple)	Référence de l'indicateur
Population desservie	8000 hbts	Publics p.3
Superficie	420 m ²	Moyens p.11
Année de création	1985	Indicateur manquant
Personnel	4.4 TP (temps pleins), 5 personnes	Moyens p.17
Nombre d'abonnés	1500 (= 19% population)	Public p. 5 (à compléter)
Nombre de prêts	80 000	Offre documentaire p. 23
Nombre d'h. d'ouverture	21h30 hebdo = 1170 sur l'année	Travail p. 18
Nombre de jours d'ouverture	4 hebdo = 206 / an	Travail p. 18
Nombre de documents acquis dans l'année	2200	Offre documentaire p. 23
Nombre de postes informatiques	11 dont 6 au public	Moyens p. 13
Répartition des emplois	2 B ; 2,4 C	Travail p.17

I) Préjudice mobilier

a) La situation

Le sinistre a endommagé partiellement le mobilier : 6 bacs à CD ont été entièrement détruits, 1 photocopieur et 1 écran plat sont hors service.

Valeur du mobilier	Valeur de rachat à neuf	Date d'achat	Remboursement après application du taux de vétusté et franchise	Indicateur utilisé
Bacs à CD	4680.12	Antérieure à 2000 ?	Taux de vétusté appliqué par l'assureur : 40%	Indicateur financier (investissement)
Photocopieur	1616,92	2001	Taux de vétusté : 40% + franchise 500€	Indicateur financier (investissement)
Ecran plat	200,54	2002	Taux de vétusté : 40%	Indicateur financier (investissement)

Conclusion :

Il est important de conserver les factures d'investissement sur une longue période de manière à justifier les dates d'achat (et limiter les taux de vétusté). En l'espèce, il n'a pas été possible de produire les factures d'achat des meubles à CD.

II) Estimation de la valeur des collections

Introduction : l'objectif est de présenter à l'expert une situation la plus exacte possible de la valeur de la collection en y incluant les coûts de traitement matériel et intellectuel.

1- Calcul de la valeur de remplacement à neuf

Il s'agit d'un fonds homogène et facilement identifiable. Le nombre de CD endommagés (1071) a été établi sur la base d'un récolement effectué immédiatement après le sinistre.

Le prix moyen d'un CD acquis en 2006 est de : 19,35€ TTC (prix net remisé), sur la base des factures relatives à cet exercice.

Indicateurs utilisés :

Nombre de documents par support (offre documentaire)

Prix moyen d'un document (finances)

La valeur de remplacement à neuf peut donc être évaluée à $1071 \times 19,35 = 20723,85\text{€}$

2- Calcul de la valeur ajoutée

On distingue deux types d'opération :

- traitement intellectuel et administratif (acquisition, catalogage, inventaire, cotation, indexation...)
- traitement matériel (conditionnement, étiquetage, protection antivol)

Ci-dessous tableau récapitulatif des durées de traitement d'un document sonore :

OPERATION	Durée estimée	Cas d'une nouvelle acquisition	Cas d'une réédition	Cas d'un rachat de document
Sélection	10 minutes	OUI	NON	NON
Saisie en ligne de la commande	1 minute	OUI	OUI	OUI
Pointage de la livraison	30 secondes	OUI	OUI	OUI
Vérification et traitement de la facture	20 secondes	OUI	OUI	OUI
Catalogage (dérivation et correction d'une notice)	5 minutes	OUI	OUI	NON
Indexation et cotation	1 minute	OUI	NON	NON
Mise à l'inventaire	1 minute	OUI	OUI	OUI
Opérations de déclassement (pilon)	30 secondes	NON	OUI	OUI
Récolement	10 secondes	NON	OUI	OUI
Equipement matériel (plastification, rondage, antivol...)	3 minutes	OUI	OUI	OUI
TOTAL		21 minutes et 50 secondes (arrondi à 22 minutes)	11 minutes et 30 secondes	6 minutes et 30 secondes

3- Détermination du taux de remplacement à l'identique des documents sinistrés :

Le marché de l'édition musicale est très volatile d'une façon générale et en particulier pour les références des musiques du monde & de la chanson. Il est donc certain qu'une partie significative des documents sinistrés ne pourront être acquis sous la même référence ou devront être remplacés par d'autres titres de substitution.

Sur 1 échantillon test de 100 références, la proportion d'indisponibles est de 30 % (sur les 70% de documents disponibles, 20% seront des rééditions commercialisées sous des références différentes).

On peut donc considérer que :

- 50% seront rachetés à l'identique (6,5 minutes)
- 20% seront des rééditions (11,5 minutes)
- 30% seront des documents de substitution (22 minutes)

Calcul de la valeur ajoutée :

Sur la base du coût horaire moyen d'un agent de la bibliothèque (21,30€)

- Coût salarial : (536 CD x 6,5 minutes) + (214 x 11,5 minutes) + (321 CD x 22 minutes) = 13007 minutes soit 217 heures x 21,30€ = 4622,10€
- Coût matériel : 1 code barre (0,03€) + 1 antivol (0,07€) + film adhésif et étiquette (0,08€) = 0,18€ x 1071 = 192,78€

Coût total valeur ajoutée : 4814,88€

Indicateurs utilisés :

- Coût de traitement d'un document (finances)
- Coût d'équipement d'un document (finances)

4- Vétusté relative de la collection

Ci-dessous tableau de vétusté des documents sinistrés, calculé à partir des données fournies par le système d'information de la bibliothèque sur l'ensemble du fonds de CD de la bibliothèque :

Année saisie	Fonds total CD	CD sinistrés	%
TOTAL	3 503	1071	100,00%
1993	40	12	1,14%
1994	380	116	10,85%
1995	174	53	4,97%
1996	258	79	7,37%
1997	255	78	7,28%
1998	225	69	6,42%
1999	222	68	6,34%
2000	210	64	5,99%
2001	245	75	6,99%
2002	257	79	7,34%
2003	301	92	8,59%
2004	337	103	9,62%
2005	336	103	9,59%
2006	263	80	7,51%

Vétusté moyenne de la collection : 5,89 ans
--

Indicateurs utilisés :

Etat de la collection par support et par année (Offre documentaire-*Indicateur inexistant*)

III) Pertes d'exploitation

La remise en état des locaux et l'installation dans des locaux provisoires ont nécessité la fermeture totale de la bibliothèque pendant deux semaines, et engendré une diminution sensible de la fréquentation de cet équipement pendant plusieurs semaines, pénalisant le montant des recettes encaissées (droits d'inscription, pénalités, photocopies).

Comparaison des recettes encaissées du 02/11/05 au 14/01/06 et du 30/10/06 au 13/01/07

	Montant	Nb d'opérations
2005-2006	3585,35 €	308
2006-2007	1685,65 €	101

La perte des recettes en 2006/2007 par rapport à la même période en 2005/2006 est de : 1899,70€.

Indicateur utilisé :
Recettes directes (Finances)

NB : Les recettes directes étant gérées par le système d'information de la bibliothèque, l'extraction de ces données a été relativement simple.

IV) Synthèse coût sinistre pour la bibliothèque

Eléments évalué	Coût	Indicateur employé
Mobilier (bacs à CD, photocopieur, écran plat)	Valeur à neuf : 6497,58 € Vétusté 40%	Investissement (finances)
Collections	Valeur à neuf : 20 783,85 Valeur ajoutée : 4814,88 Vétusté : 60%	Coût moyen d'un document (finances) Coût moyen de traitement d'un document (finances) Etat de la collection par année (indicateur manquant)
Pertes d'exploitation	Différentiel recettes constatées : 1899,70€	Recettes directes (finances)

Conclusion : une connaissance fine des coûts de fonctionnement de la bibliothèque facilite l'argumentation avec l'expert.

Conclusion générale

L'évaluation du patrimoine mobilier de la bibliothèque repose sur la connaissance d'indicateurs liés :

- aux finances (fonctionnement, investissement, recettes)
- aux ressources humaines (calcul de la valeur ajoutée)

La collecte de ces éléments est plus ou moins facilitée par les possibilités offertes par le module statistique du SIGB de l'établissement.

Il a fallu procéder par échantillonnage pour calculer le taux de remplacement à l'identique des documents et par extrapolation pour calculer la vétusté de la collection.

La fiabilité des éléments recueillis permet d'établir une relation de confiance avec l'expert.